# LA SEMAINE

journal du district de Moutier

Contient la «Feuille officielle d'avis du district de Moutier» Numéro 32 Mercredi 12 septembre 2012


# Tous très solidaires avec Tornos!




*La semaine dernière, l'annonce de la suppression de 225 postes chez Tornos sur les sites de Moutier et de La Chaux-de-Fonds a mis toute une région en émoi. Au point de déclencher un bel élan de solidarité des communes de Moutier et Perrefitte, du syndicat UNIA, de la CEP, mais aussi des cantons de Berne et du Jura, par exemple. Même si le choc n'est pas facile à encaisser, cette forte mobilisation en faveur de ce fleuron de la machines-outils démontre que les employés de l'entreprise prévôtoise ne sont pas abandonnés à leur triste sort. Les institutions et acteurs concernés mettront tout en œuvre pour limiter la casse au maximum. Tous les détails en page 3.*

Un grand merci à toutes les personnes qui ont appelé suite à la disparition de mon chat à la Rue Mercier à Moutier.

Grâce à vos appels, il a été retrouvé après 2 mois d'absence.








## ▪ IMPRESSUM




journal du district de Moutier
Tirage: 12'000 ex.

Aimé Charpilloz 21 - CH-2735 Bévilard
Tél. 032 491 60 80 - Fax 032 491 60 85
Mails: info@lasemaine.ch - pub@lasemaine.ch
redaction@lasemaine.ch

**Heures d'ouverture:** 8 h à 11 h 30 - 13 h 30 à 17 h
vendredi après-midi: fermé

**Rédacteur responsable:** Olivier Odiet
**Publicité:** Pierre Carnal, Madeleine Saner, Maria Pena, Raymond Rohrbach
**Secrétariat:** Manuela Belmonte
**Mise en page:** Lyne Héritier
**Editeur:** Juillerat Chervet SA, 2735 Bévilard
**Distribution:** tous les mercredis par La Poste

## Moutier

# La nouvelle orientation stratégique de Tornos occasionne hélas de très lourds dégâts

**Le couperet est tombé la semaine dernière sur Tornos, contraint de supprimer 225 postes sur 680, sur les sites de Moutier et de La Chaux-de-Fonds. Réactions sur fond de désolation.**



Les employés de Tornos vivent des moments particulièrement pénibles.

« Le déplacement des marchés, la situation des taux de change et la crise de la dette dans certains pays européens confrontent Tornos à des défis croissants. Afin d'abaisser le seuil de rentabilité et d'être en ligne avec une structure d'entreprise optimisée, le Groupe doit réduire ses coûts opérationnels de manière durable pour un montant de CHF 30 à 35 millions » informe Tornos par le biais d'un communiqué. « Une évaluation détaillée, aussi bien des coûts que des structures opérationnelles, a montré qu'une réduction du nombre de postes de travail est malheureusement inévitable. Pour cette raison, Tornos a l'intention de supprimer jusqu'à 225 postes de travail sur les sites de Moutier et La Chaux-de-Fonds. Les suppressions pourraient intervenir par le biais de retraites, de départs naturels ou d'autres solutions comme par exemple le transfert d'employés auprès de fournisseurs ou de clients ; cependant, des licenciements ne sont pas exclus. »



Le maire de Moutier, Maxime Zuber, s'est déclaré très affecté par la situation de Tornos.

**Les autorités prévôtoises réagissent avec promptitude**

Vendredi dernier, les autorités municipales de Moutier ont convoqué les médias pour livrer un message de solidarité et annoncer des mesures concrètes : « C'est avec une très profonde désolation que le Conseil municipal de Moutier a pris acte de la suppression de ces places de travail. Il tient d'ores et déjà à exprimer un message de soutien et l'assurance de sa plus grande sollicitude aux collaboratrices et aux collaborateurs qui, victimes d'une situation économique dont ils ne sont aucunement responsables, perdront injustement leur emploi. Les autorités de Moutier prennent l'engagement de mettre en œuvre, de manière exemplaire, des mesures exceptionnelles susceptibles d'amortir les effets de cette épreuve économique et sociale pour les personnes et les familles directement touchées. »

Au-delà des déclarations d'intention, le Conseil municipal de Moutier a d'ores et déjà engagé certaines démarches. Lors d'une séance extraordinaire convoquée dans l'urgence, un crédit de 150'000 francs a été libéré. Prélevé sur le fonds de chômage, ce crédit permettra de financer une cellule de crise formée de professionnels dont la mission sera de soutenir, d'épauler, d'orienter, de conseiller les collaborateurs licenciés dans leur recherche d'un nouvel emploi.

De plus, le Conseil municipal prévôtois a fait la demande d'être étroitement associée aux discussions que l'entreprise échangera avec le SECO (Confédération), BECO (canton) et les ORP de Berne, du Jura et de Neuchâtel en vue d'une coordination parfaite et d'une implication exemplaires des instances cantonales et fédérales concernées auxquelles le Conseil municipal veillera particulièrement.

« Malgré la terrible tourmente qu'elle doit traverser, l'entreprise Tornos reste le leader mondial de sa spécialité. C'est grâce à l'excellence de ses produits et à son savoir-faire incomparable qu'elle assurera sa pérennité et renforcera le site industriel de Moutier ! », termine le Conseil municipal, dans son communiqué. (c-oo)

## Perrefitte solidaire

Le Conseil municipal de Perrefitte exprime sa solidarité envers tous les employés de l'entreprise Tornos touchés directement ou indirectement par la réorganisation de l'entreprise. En tant que commune voisine dans laquelle vivent plusieurs collaborateurs de Tornos, la commune de Perrefitte félicite les autorités de Moutier pour leur engagement rapide et dynamique.

La société Tornos SA n'est pas seulement une entreprise prévôtoise. Elle est d'abord une entreprise régionale de par la composition de ses employés ; elle est une entreprise suisse de par sa renommée ; et elle est une entreprise internationale de par sa présence sur les marchés mondiaux. Tornos fait office d'ambassadeur du Jura bernois à l'extérieur de nos frontières, quelles qu'elles soient. Dans ce sens, le Conseil municipal de Perrefitte souhaite engager des efforts pratiques dans le soutien aux personnes licenciées, et également dans la réflexion autour d'une politique industrielle forte. Les collaborations intercommunales peuvent aujourd'hui être mises à l'épreuve pour le bien de la collectivité. (c-oo)

**Renseignements :** Virginie Heyer 079 458 71 53




■ FC Moutier - Macio Barbosa

# Changement pour une vie meilleure !

**Macio Barbosa, une des recrues estivales du FC Moutier arrivé des SR Delémont, est un homme heureux sur et en dehors du terrain. Auteur d'un début de saison presque parfait avec six réussites en cinq rencontres, il est également comblé dans sa nouvelle vie professionnelle. Rencontre avec le numéro 21 prévôtois.**

*Macio Barbosa, comment vous sentez-vous au sein de votre nouveau club ?*

- Pour l'instant, tout va très bien pour moi. Nous avons une bonne équipe de football et les résultats sont au rendez-vous. Je dois dire que je suis vraiment heureux ici. De plus, mon intégration a été facilitée par le fait que je connaissais déjà un bon nombre de joueurs et Christian Germann, l'entraîneur.



Au FC Moutier, Macio Barbosa a déjà trouvé son rythme de croisière. (jeb)



Animé d'un esprit conquérant, le FC Moutier version 2012-2013 cherche à fidéliser son public en offrant un spectacle attractif. (source photo www.fcmoutier.ch)

*D'un point de vue personnel, vous réalisez un début de championnat tonitruant.*

- Oui, et je ne suis pas habitué à cela. Je marque des buts, j'amène mon expérience au milieu du terrain. Je joue avec le sourire. Mais le football peut aller très vite, alors je vais continuer à aborder les matches sans me poser trop de questions. Mais c'est vrai que cela me change des SR Delémont, après une dernière année très difficile.

*Sur quels points ?*

- A Moutier, nous jouons le haut de classement. A Delémont, nous étions en bas. Quelle que soit la catégorie de jeu, il est toujours plus facile d'être devant que derrière. La tête est beaucoup plus libérée, elle n'est pas remplie de questions et de soucis. Et franchement, quand la spirale des défaites commencent, tout le monde n'est plus forcément motivé pour les entraînements et les matches, même en ayant une âme de gagneur. Cela devient difficile. A Moutier, j'ai vraiment retrouvé une atmosphère sympathique. Je m'y sens bien.

*Vous avez également changé votre quotidien, passant du foot professionnel à la vie d'entreprise. Comment vivez-vous cette reconversion ?*

- Les premières semaines ont été assez difficiles après quinze années passées dans le milieu du foot. Je me levais le matin, j'allais à l'entraînement et je passais mes journées avec ma fille. Mais maintenant, je me suis habitué et j'ai du plaisir. Ce changement était nécessaire pour assurer mes arrières. Dans le sport, on ne sait pas de quoi l'avenir est fait, on peut se blesser et ne plus jouer. Pour ma famille, je devais modifier quelque chose et je pense que c'est mieux ainsi.

*Ce samedi, Moutier est engagé en Coupe de Suisse face à Granges. C'est un joli défi ?*

- Oui, et nous allons tout faire pour remporter cette rencontre. Mais si nous perdons, je ne crois pas que cela soit très grave. Nous avons déjà réalisé un bel exploit en se qualifiant pour le premier tour principal, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps pour le FC Moutier (ndlr: la dernière partie remonte à 2003 et un match contre Lucerne). (jeb)

## En Coupe contre Granges

Ce samedi, sur le coup de 18 h, le FC Moutier défiera le voisin de Granges, à Chalière, dans le cadre du premier tour principal de la Coupe de Suisse. Face au pensionnaire de première ligue, les Prévôtois ont une jolie carte à jouer. Actuellement en milieu de classement, les Soleurois se sont imposés 4-1 sur la pelouse de Dornach le week-end dernier. Signe que cette formation est très compétitive. « Je suis allé visionner la partie et je pense que nous pouvons réaliser quelque chose », clame Christian Germann, qui sait que ses joueurs devront être à 100% pour signer l'exploit. « Nous allons nous inspirer de la tactique adoptée par Bassecourt (ndlr: les Vadais ont battu Moutier 1-0 dimanche dernier) et procéder par contre-attaque. Il y a du boulot, mais c'est entièrement jouable », continue l'entraîneur prévôtois. A n'en pas douter, les « bleu et blanc » seront remontés à bloc pour atteindre les seizièmes de finale et, pourquoi pas, affronter le FC Bâle ou le FC Sion. (jeb)

## Ne pas négliger certains critères

**Notre région propose une grande diversité d'offres en matière de homes médicalisés, de foyers d'accueil et de foyers de jour. Compte tenu de ce vaste choix, il convient en tout premier lieu de préciser les critères sur lesquels s'appuiera votre recherche.**

**La Zone géographique**
La proximité permet aux proches de rendre visite, le plus souvent possible, à la personne concernée, qui peut de son côté ne pas vouloir trop s'éloigner de son ancien cadre de vie.

**La nature de l'établissement**
Il convient d'évaluer le degré de dépendance pour savoir si l'on recherche une structure médicalisée, voir très médicalisée. Il faut également savoir qu'il existe sous la dénomination «maison de retraite» plusieurs types d'établissement au confort différent. De ce fait, il est recommandé d'évaluer l'autonomie du futur résident tout en prenant la peine de se documenter sur les différents types d'établissement.

**Le budget**
Le montant des ressources qui peut être consacré mensuellement au séjour de la personne concernée est déterminant pour la recherche. Des soutiens peuvent réduire cette charge. Il s'agit donc de comprendre la tarification et de s'informer sur les aides possibles.









présentation commerciale - Moutier

## Un petit carnotzet propre à bien des utilisations

Un local sympathique pour y tenir votre comité ou votre assemblée? Un lieu où procéder à une dégustation de vin en toute convivialité? Une salle voûtée pour déguster un excellent repas? Un endroit inoubliable pour fêter votre anniversaire ou inviter vos amis à partager avec vous la joie de votre mariage? Vous avez trouvé! Le carnotzet du Soleil fort de ses 24 places vous permet de faire tout ceci… et bien d'autres choses. Cette salle ouverte uniquement sur réservation répond à tous vos besoins. Dans cet endroit exclusif, Pat et son équipe vous invitent également à déguster les mets de leur carte. Ils prévoient également de vous proposer des soirées de dégustation de vin en compagnie de vignerons. Et pour mieux célébrer Bacchus, un repas suivra la découverte du nectar. Chauffé ou rafraîchi en fonction des saisons, le carnotzet du Soleil est polyvalent. Et quel que soit l'usage auquel vous désirez l'affecter, nul doute qu'il vous fera passer d'excellents moments dans un lieu exclusif qui vous surprendra.







## La Chaux-d'Abel - Festival des Vents

# Sur terre et dans les airs, ça va plaire !

**Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre, le Festival des Vents déroulera ses fastes sur le site idyllique de La Chaux-d'Abel. Autour des énergies renouvelables, des spectacles et des animations feront le régal des petits et grands, qui s'évaderont sur terre et dans les airs dans un univers fascinant. Emotions garanties.**



*De nombreux vols en montgolfière seront organisés à La Chaux-d'Abel dans le cadre du Festival des Vents.*

Le rendez-vous est instructif, didactique et récréatif. On peut donc affirmer sans risque de se tromper que la magie opérera sur terre et dans les airs, vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre, à La Chaux- d'Abel où deux chapiteaux ont été érigés pour accueillir les festivaliers.

Mais qui se cache donc derrière une organisation de cette ampleur ? Qui, dans notre région, ose-t-il lancer un pari aussi audacieux ? En fait, il s'agit de François Vorpe et Gérard Scheidegger, deux complices passionnés et fascinés par l'événementiel en général et par les enfants en particulier.

Ce premier Festival des Vents servira ainsi à récolter des fonds en faveur de l'Association ELA et de la Fondation Théodora, qui ne ménagent pas leurs efforts pour venir en aide aux enfants malades et défavorisés.

**Conférence-débat animée par Jean-Pierre Graber**

Le programme des festivités est non seulement quantitatif, mais qualitatif, aussi. Parmi les moments forts de la manifestation, on citera le spectacle de Christian Moullec, l'homme qui vole avec les oiseaux, la présence d'une montgolfière géante de 16 places, les démonstrations de parachutisme, la conférence-débat organisée samedi 15 septembre, à 14 h, sur le thème des énergies renouvelables. Animée par l'ancien Conseiller national Jean-Pierre Graber, elle réunira notamment Elisabeth Baume-Schneider, présidente du Gouvernement jurassien, et le Conseiller d'Etat bernois Philippe Perrenoud ainsi que Pascal Schär, de Reconvilier, spécialiste de la photovoltaïque.

Au chapitre des animations, le public découvrira des artistes de la musique country, le vendredi soir. Le show des ChueLee, prévu samedi soir, sous le grand chapiteau s'annonce lui aussi mémorable. Au même titre d'ailleurs que les productions des Sugar Sisters, qui ont ébloui les organisateurs dans les rues de Londres, lors des Jeux Olympiques.

Ce Festival des Vents fera également la part belle aux enfants, qui pourront s'en donner à cœur joie par le biais de nombreuses animations. François Vorpe, Gérard Scheidegger et les nombreux bénévoles qui contribuent au bon déroulement de cette manifestation se sont impliqués à fond pour rendre la fête inoubliable. Reste à souhaiter que Dame météo ne leur jouera pas un vilain tour…

*Olivier Odiet*

**www.festivaldesvents.ch**



## Tavannes

# Schenkel fait la loi !

Dimanche dernier, près de 300 personnes ont assisté à la fête de lutte organisée par le Club de la Vallée de Tavannes et environs au manège d'Orange, à Tavannes.

Chez les actifs, c'est Adrian Schenkel qui s'est adjugé la victoire au terme d'une finale très serrée face au couronné Fédéral Christian Dick.

Chez les régionaux, Christian Brönnimann (Champoz), Jean-Philippe Kläy (Tramelan), Maxime Quartenoud (Sonceboz) et Maël Staub (Sonceboz) se sont montrés à la hauteur des attentes.

Cette fête a réuni 79 lutteurs répartis en quatre catégories (actifs, jeunes lutteurs 2003-2004 / 1997-1998-1999 / 2000-2001-2002. Les arbitres cantonaux du Jura bernois, Roland Binggelli et Michel Schär ont parfaitement tenu leur rôle. Président du Club de lutte de Tavannes, Jérôme Rebsamen compte sur la Fête fédérale de lutte qui se déroulera à Berthoud l'année prochaine pour attirer une nouvelle brochette de lutteurs en herbe au sein d'une société particulièrement dynamique. (oo)



*En finale, Adrian Schenkel (à droite) a surpris le grandissime favori Christian Dick. (oo)*

## Tavannes

# Il faudra persister !

La matinée découverte proposée samedi dernier par le Club des accordéonistes de Tavannes a connu une affluence modeste, mais le directeur Nicolas Page ne se décourage pas pour autant : « Comme c'est la première fois que nous mettons sur pied une initiation à l'accordéon, il ne fallait pas s'attendre à des miracles. Une dizaine d'enfants accompagnés par leurs parents ont quand même fait le déplacement de l'Hôtel-de-Ville, ce qui n'est pas négligeable. »

**Les absents ont eu tord !**

Ateliers ludiques, essais d'instruments, animation musicale et apéritif : le programme de cette matinée découverte était pourtant très alléchant. Stéphanie Schneider et Nicolas Page ont fait étalage de leur talent en interprétant des morceaux très pointus particulièrement appréciés par l'assistance. Pas de doute : les absents ont eu tord. (oo)



*Apprivoiser l'accordéon : tout sauf une évidence… (oo)*

## Cours Lire & Ecrire

# Acquérir des connaissances indispensables

**Vous avez des difficultés de lecture et d'écriture, ou vous connaissez une personne qui en a ? Le cours Lire & Ecrire est fait pour vous ou pour elle. N'hésitez pas…**



*Les cours Lire & Ecrire représentent un apport inestimable personnellement et socialement (ldd)*

Communiquer par SMS ou courriel, trouver une offre d'emploi, un horaire de transport public, son chemin ou un produit dans une grande surface, déchiffrer son courrier administratif et y répondre, suivre un mode d'emploi, chercher un numéro de téléphone, lire écran et commandes d'appareil électronique, effectuer ses paiements, comprendre et répondre aux consignes scolaires de ses enfants: même les allergiques aux livres ont quotidiennement besoin de savoir lire et écrire. Or des cours s'adressent aux nombreux adultes qui souhaitent acquérir ou rafraîchir ces connaissances indispensables.

**Un problème majeur**

Toutes les études et autres statistiques nationales le révèlent et le répètent depuis plusieurs années, l'illettrisme est un problème majeur, en Suisse aussi. Dans ce pays très fier, à raison, de ses hautes écoles et de son excellent degré de formation professionnelle, on estime à 800'000 environ le nombre d'adultes connaissant des difficultés à lire et à comprendre les textes simples de la vie quotidienne ! Et l'association Lire & Ecrire de souligner que la plupart de ces personnes ont suivi 8 ou 9 années d'école…

**Notions perdues**

Les faits sont là, et si l'école travaille très sérieusement à combler les lacunes, d'ailleurs difficiles à cerner, qui permettent à des élèves de terminer leur pensum obligatoire sans maîtriser suffisamment la lecture et l'écriture, il s'agit de trouver des solutions, ici et maintenant, pour résoudre les problèmes des adultes aujourd'hui touchés. Des adultes dont certains n'ont pas pu fréquenter l'école, et dont d'autres ont perdu les connaissances acquises en classe, faute peut-être de les utiliser pendant une certaine période.

La solution idéale ? Les cours Lire & Ecrire, mis sur pied en partenariat entre l'association éponyme et le CIP (Centre interrégional de perfectionnement), par ses Ateliers de formation sur les compétences de base (AFC). Des cours où des adultes apprennent ou réapprennent ensemble, dans des conditions adaptées, et retrouvent confiance et indépendance.

**Confiance (re)trouvée**

Il reste qu'en (ré)acquérant des notions solides de lecture et d'écriture, les participants à ces cours (re)découvrent aussi une valeur fondamentale, la confiance en soi que leur permet à la fois une nouvelle autonomie et une meilleure possibilité de communiquer avec autrui. Un apport inestimable, personnellement et socialement ! Ce d'autant que l'apprentissage est parfaitement adapté à des adultes,. non scolaire et pourtant efficace, agrémenté de rires et d'exemples vivants, en lien direct avec la vie quotidienne.

**Ils témoignent**

Vous avez vous-mêmes des difficultés de lecture et d'écriture, ou vous connaissez une personne qui en a ? Le cours Lire & Ecrire est fait pour vous ou pour elle.

Encore des doutes ? Quelques extraits de témoignages auront tôt fait de vous convaincre. Ainsi ce participant affirmant que « si on ne sait pas lire et écrire, on se sent dévalorisé, on perd la dignité », ou encore l'avis d'un autre bénéficiaire des cours précisant qu'il apprend notamment « pour être capable d'écrire un mot doux, pour me faire plaisir ou pour faire plaisir aux autres ».

**Ambiance chaleureuse**

A l'évidence, l'ambiance chaleureuse et détendue n'empêche pas de faire de grands progrès : « Avant de commencer le cours, je ne pouvais pas bien m'exprimer. C'était un problème pour parler au téléphone avec les assurances ou pour chercher du travail. C'était difficile de bien me faire comprendre ! Après quelques mois, je me sens plus à l'aise pendant une discussion. »

Un autre témoignage : « Lire & Ecrire est venu comme une chance en plus pour pouvoir continuer ma formation et réaliser mes buts. »

Enfin, quelle meilleure conclusion que cette affirmation enthousiaste : « J'encourage tout le monde, à n'importe quel âge, qui aurait de la peine à lire ou écrire, à suivre les cours Lire & Ecrire, parce que c'est important pour avoir un avenir meilleur. Vous ne serez pas déçus. » (dez)

## Nouveau à Moutier

Depuis une dizaine d'années, le CIP (Centre interrégional de perfectionnement), organise en partenariat avec l'association romande Lire et Ecrire des cours à Bienne, Courtelary, St-Imier et Tavannes. Ils ont lieu en journée et en soirée.

Dès ce mois, un cours à Moutier est proposé en soirée, il a lieu les mardis de 18 h 45 à 20 h 45.

Tous les cours Lire et Ecrire bénéficient de subventions du canton de Berne, ce qui permet de les proposer au prix de CH 8.– la soirée.

Un seul pré requis est exigé pour participer à ces cours, à savoir parler et comprendre le français, d'autres filières de formation permettant d'acquérir ces connaissances linguistiques de base.

Le rythme de travail est adapté à chacun, ce que permet la dimension restreinte des groupes. Les cours ont lieu en continu, il est possible de s'inscrire en tout temps.

**Renseignements et inscriptions :**
**CIP-AFC Tramelan, tél. 032 486 06 45.**

## ■ Moutier

# L'ascension fulgurante de SubDudes

**Formé en 2008, SubDudes est avide d'expérimentations et d'émotions. Basé à Moutier, ce groupe excelle dans le registre plutôt pop/rock sans pour autant renier le folk, le funk et la musique électronique. En clair, un très large public se sent concerné par la palette sonore qualitative que propose ces musiciens hors norme.**

Samedi dernier, le Pantographe a vibré aux exploits de SubDudes, qui a cassé la baraque lors du vernissage de son premier album intitulé «Substitution». Les dix titres proposés sont tous composés et interprétés par les musiciens du groupe, soit Joe Haenggi (guitare, chant), Mathieu Steiner (batterie), Robert Torche (guitare électrique) et Dominique Montani (basse). Enregistré et mixé en 2011 et 2012 au célèbre studio Relief, cet album représente une étape importante dans la trajectoire de ce groupe passionnant et passionné. Selon Joe Haenggi, un obstacle de taille s'est dressé sur le chemin de SubDudes pour réaliser cet album: «L'emploi du temps de chaque musicien est bien rempli et ce ne fut pas facile de trouver des disponibilités pour se réunir et travailler ensemble», explique-t-il. «Un musicien du groupe, dont je tairai le nom, a joué un rôle de locomotive en plaçant ses potes devant leurs responsabilités et la situation s'est fort heureusement décantée.»




*Avec la sortie de son premier album «Substitution», le groupe SubDudes s'est installé sur un petit nuage. Souhaitons qu'il en descende le plus tard possible…*

**Nouveau pari à Péry!**

Ces dernières années, SubDudes a livré plus d'une cinquantaine de concerts dans toute la Suisse, en Allemagne et en France.

Un clip de la chanson Mrs. Innocent montrant des images modernes d'Adam et Eve est disponible sur le site www.subdudes.ch.

Par ailleurs, le groupe prévôtois se produira à Péry, le vendredi 26 octobre prochain, dans le cadre du Festival Windrose, qui réunira notamment, entre le 26 et le 27 octobre, les groupes Plüsch d'Interlaken et Rambling Wheels de Neuchâtel. De très grosses pointures… (oo)

## ■ Malleray

# Pluie de compliments pour «La Mésange»

**«La Mésange» peut être fière d'elle. L'inauguration de la restauration des deux étangs appartenant à la société s'est tenue samedi dernier à Malleray. Un apéritif copieux, quelques mots des dirigeants de la société, un lâché de pigeons et des grillades étaient au programme, de quoi commencer la journée dans une ambiance festive et positive.**

Quelque soixante personnes étaient au rendez-vous pour fêter la fin des travaux et découvrir la nouvelle allure de cette réserve naturelle. En plus des étangs qui ont été nettoyés, une coupe forestière a été réalisée pour permettre un peu d'espace et de respiration.

«Il y a maintenant quelques mois déjà que ce projet d'aménagement a été abordé. Il est vrai que des travaux étaient nécessaires à la survie de la faune et au renouvellement de la société», s'est exprimé Lucas Prêtre, président. C'est donc grâce à une compensation écologique des travaux de l'autoroute N16 que la société cinquantenaire, comptant aujourd'hui une quarantaine de membres à son actif, a pu bénéficier de ces travaux. Le projet a été confié à l'entreprise Aménat, puis réalisé avec grand succès.

En effet, cette réserve méritait bel et bien d'être nettoyée et réaménagée. Les étangs s'y trouvaient pratiquement asséchés et l'ensemble de la réserve ne ressemblait qu'à une partie de forêt. Pas vraiment de quoi attirer les foules. Avec le changement des écoulements de ces deux biotopes, l'eau est alors présente et une grande variété de grenouilles et de libellules parcourent l'ensemble de la réserve.

A la fin des discours officiels proclamés par le président, le secrétaire et le maître de l'ouvrage de l'Office des Ponts et Chaussées Philippe Fallot, un lâcher non pas de mésanges mais de pigeons, a été effectué.

Les personnes ont alors vu s'envoler une bonne vingtaine d'oiseaux blancs et gris qui ont alors directement pris les airs pour retourner à leur point de départ, à Corgémont. C'est sur cet envol plein d'émotion que l'inauguration officielle s'est terminée. Un superbe événement, presque familial.



*Le lâcher de pigeons: un moment fort des festivités de samedi dernier à Malleray. (ja)*

A préciser encore que la réserve n'est pas ouverte au public, mais qu'une visite des lieux reste toutefois possible sur demande.

Vous l'aurez compris, «La Mésange» mérite fortement le détour et est un endroit qui devrait grandement plaire aux promeneurs ainsi qu'aux écoles de la région.(ja)



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

**Numéro 32**
**mercredi 12 septembre 2012**

***La Semaine*** **édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes du district de Moutier. Ce cahier fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi. Terme pour la remise des publications et avis: au plus tard le jeudi soir à 17 h.**

**Editeur: *La Semaine*, Aimé Charpilloz 21, 2735 Bévilard, tél. 032 491 60 80, fax 032 491 60 85, e-mail: *foadm@lasemaine.ch.***

**Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.**

**Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: 75 ct le mm + TVA (63 mm de large), abonnement annuel: CHF 70.–. Lorsqu'un avis est retiré par une personne compétente avant parution, il sera facturé à plein tarif si la composition est terminée.**



## Belprahon

### Informations

**Ferraille et objets encombrants**
Une benne sera à la disposition de la population le jeudi 20 septembre 2012, de 18 h à 19 h 30, au milieu du village.

**Fermeture du secrétariat communal**
Le secrétariat communal sera fermé durant la semaine du 8 au 12 octobre 2012.

2744 Belprahon, le 12 septembre 2012

Secrétariat communal



## Bévilard

Ecole à journée continue

### Mise au concours

L'Ecole secondaire du Bas de la Vallée de Tavannes (ES) gère, au nom de Bévilard, Champoz, Court, Malleray, Pontenet et Sorvilier, les modules de l'école à journée continue (EJCES). L'EJCES est une structure de prise en charge facultative des enfants en âge de scolarité (dès la 1re année de l'école enfantine) en dehors des heures d'enseignement entre 7 h et 18 h.

Pour compléter son personnel d'encadrement, l'EJCES recherche activement :

**Un/e collaborateur/trice de l'EJCES**
**(taux d'occupation : 30%)**

*Votre mission :*
— encadrement des enfants ;
— surveillance des devoirs ;
— organisation d'activités.

*Votre profil :*
— formation pédagogique ou socio-pédagogique reconnue faire preuve de flexibilité.

*Entrée en fonction :* de suite jusqu'au 31.07.2013.

*Contrat :* à durée déterminée selon le code des obligations le contrat pourra être reconduit à l'échéance.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Noémie Noirat, directrice (direction.ejc@es-malleray.ch, 076 385 50 48).

Les dossiers de candidature, comportant les documents usuels, sont à adresser jusqu'au 28 septembre 2012 à la Commission scolaire de l'Ecole secondaire, à Mme Noémie Noirat, chemin de la Halle 2, 2735 Bévilard.

2735 Malleray, le 6 septembre 2012.

Commission scolaire de l'Ecole secondaire

---

### Avis de construction

Requérants : Mme et M. Virginie et Laurent Roesti, Rue Principale 18, 2736 Reconvilier, représentés par Villatype SA, 2744 Belprahon
Auteur du projet : Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Projet : construction d'une maison familiale de 5 chambres avec place couverte, réduit et pergola et antenne parabolique, sur la parcelle No 1264 sise Rue Champs-Thiébaut 24.
Zone : plan de quartier « Les Varonnes ».
Dimensions : longueur 13 m, largeur 13.28 m, hauteur 6.80 m.
Genre de construction : fondations en béton armé ; construction portante en béton armé ; plafonds : dalle béton/lambrissage ; façades : crépi ciment blanc cassé ; toit 1 pan avec inclinaison 7° et tuiles béton noires.
Protection des eaux : raccordement à la canalisation communale, en système séparatif, et à la STEP de Court.
Chauffage : pompe à chaleur « air-eau ».
Dérogation requise : art. 5 du Règlement du plan de quartier « Les Varonnes » : indice d'utilisation : 0.26 (fourchette selon règlement : 0.40 – 0.60).
Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2012 inclusivement auprès du secrétariat municipal, Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2735 Bévilard, le 5 septembre 2012

Secrétariat municipal

## Court

### Procès-verbal de l'assemblée municipale du 28 août 2012

Conformément à l'art. 77 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 28 août 2012 sera déposé publiquement du 17 septembre 2012 au 8 octobre 2012. Durant ce délai, il peut être consulté à l'administration communale durant les heures habituelles.

Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil municipal, dûment signée et munie de motifs valables.

2738 Court, le 6 septembre 2012

Conseil municipal

---

### Eclaircissements suite à l'assemblée municipale du 28 août 2012

Suite à l'intervention d'un citoyen invoquant que la commune avait commis un vice de procédure en violant les dispositions de l'art 54 de la loi sur les communes dans le cadre de la modification du plan de zones relative à l'extension de la zone d'utilité publique (secteur Virelore), le Conseil municipal a jugé opportun et utile d'apporter un complément d'informations aux 98 électeurs présents lors de la dernière assemblée municipale.

Les membres du Conseil municipal et le personnel ont essayé d'expliquer, aux ayants droit, qu'en matière d'aménagement du territoire, la procédure est différente. Pour cela, les documents relatifs à cette affaire ont fait l'objet d'un dépôt public séparé et anticipé durant 30 jours, afin de prévoir suffisamment de temps entre la fin du dépôt public et la date à laquelle l'assemblée municipale doit définitivement statuer. Le but de cette anticipation est de pouvoir traiter les éventuelles oppositions parvenues dans le délai prescrit par le dépôt public.

Malgré cette explication simple et compréhensible à nos yeux, l'intervenant est resté sur sa position en laissant planer un certain doute. Fort heureusement, son intervention n'a pas eu d'incidence négative sur le déroulement de cette assemblée municipale qui a accepté, à une confortable majorité, l'extension de la zone d'utilité publique.

Puisque le corps électoral sera prochainement appelé à se prononcer sur diverses affaires en aménagement du territoire, nous avons jugé opportun de fournir les informations suivantes pour la compréhension générale de l'ensemble des citoyens : « l'article 54 de la loi sur les communes (LCo) est certes la disposition s'appliquant à la majorité des règlements communaux, mais il réserve des dispositions contraires. La procédure prévue dans la loi sur les constructions est, en terme juridique, une « Lex specialis derogat legi generali » (la loi particulière prévaut sur la loi générale) par rapport à l'article 54 LCo. Elle entre donc dans la catégorie des « dispositions contraires » réservées. Cela signifie que l'article en question ne s'applique pas au dépôt public de règlements concernant les constructions ». **La commune a donc appliqué, à juste titre, la procédure prévue à l'art. 60 respectivement 60a de la loi cantonale sur les constructions. Elle n'a donc commis aucun vice de procé-**

**dure** tel que prétendu en assemblée municipale.

Les membres du Conseil municipal tiennent à préciser qu'ils sont ouverts à la critique, conscients qu'il n'y a pas d'Etat de droit s'il n'y a pas de possibilité de débattre des décisions communales. Les procédures étant de plus en plus complexes, les responsabilités de plus en plus conséquentes et le risque de commettre des erreurs sont réels, notamment pour des miliciens. C'est pourquoi, les membres du Conseil municipal sont contents de pouvoir s'appuyer sur du personnel compétent et formé afin d'éviter, dans la mesure du possible, de commettre des erreurs et ceci au regard de l'intérêt général de l'ensemble des citoyens. Nous profitons de l'occasion pour les remercier.

**Fort heureusement, la commune n'a pas commis d'erreur dans cette procédure.** Cependant, elle aurait pu en commettre une. Nul n'est infaillible ! A partir de ce constat, il faudrait en tirer les éventuelles conclusions et en assumer les conséquences.

En conclusion, nous osons espérer que les prochaines interventions seront faites avec un peu plus de diplomatie et d'entregent. Un peu de courtoisie ne nuit pas. Malheureusement, les gens ne retiennent que les erreurs. Ici, ce n'est pas le cas et nous tenions à le communiquer publiquement.

2738 Court, le 6 septembre 2012

Conseil municipal



## Crémines

### Avis de construction

*Dérogation requise : 24 LAT.*

Requérant : Monsieur Patrick Spozio, Rue de Chêtre 52, 2800 Delémont.
Emplacement : parcelle No 778, au lieu-dit Pâturage du Raimeux 196, Commune de Crémines.
Projet : réfection et agrandissement du balcon.

Dimensions : selon plans déposés.
Genre de construction : selon plans déposés.
Zone : agricole.
Zone de protection : zone de protection du paysage « A ».
Dérogation requise : 24 LAT.
Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 octobre 2012 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2608 Courtelary, le 5 septembre 2012

Le préfet : J.-Ph. Marti

---

### Avis de construction

Requérant : Habegger Walter, Les Vaivres, 2746 Crémines.
Auteur du projet : Heyer Raymond, architecte, 2742 Perrefitte.
Emplacement : parcelle No DS859, Les Vaivres 121, Commune de Crémines.
Projet : transformation de l'écurie existante pour l'agrandissement de l'appartement.
Dimensions : selon plans déposés.
Genre de construction : selon plans déposés.
Zone : agricole.
Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 octobre 2012 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

2608 Courtelary, le 12 septembre 2012

Le préfet : J.-Ph. Marti



## Eschert

### Démission au sein du Conseil communal

Madame Carole Grossniklaus a, pour raisons professionnelles, décidé de quitter son poste de conseillère communale. Elle quittera le conseil communal au 31 décembre 2012. L'élection complémentaire qui en découle aura lieu le 25 novembre 2012. La publication y relative se fera dans la feuille officielle d'avis du 26 septembre prochain.

2743 Eschert, le 3 septembre 2012

Conseil communal



## Grandval

### Communications du Conseil communal

**Votations fédérales et cantonales du 23 septembre 2012**

*Bureau de vote*

| | |
|---|---|
| Présidente : | Mme Geneviève Hagmann |
| Membres: | Mme Marianne Schüpbach |
| | M. Sébastien Sprunger |

2745 Grandval, le 30 août 2012

Secrétariat municipal

---

### Mise au concours

Suite au décès du titulaire, le Conseil municipal met au concours le poste

**D'administrateur(trice) des finances de la commune de Grandval**

Il s'agit d'un poste estimé à 20 % de temps de travail.

*Exigences :* connaissance du travail administratif, du programme Urbanus (plus particulièrement les modules comptabilité générale, débiteurs et créanciers), des outils informatiques Word et Excel ; capacité à travailler de façon autonome.

*Salaire :* selon Règlement communal sur le statut du personnel et les traitements.
Les offres d'emplois sont à adresser au Conseil municipal de Grandval, accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 30 septembre 2012. (032 499 95 55).

Le poste sera repourvu par voie interne.

2745 Grandval, le 5 septembre 2012

Conseil municipal

---

### Cartes Avantages Jeunes

Dès à présent, sur présentation d'une pièce d'identité et remise d'une photo d'identité, les moins de 30 ans peuvent obtenir, auprès du Secrétariat municipal, pour le prix de CHF 10.-, la carte « Avantages Jeunes ».

2745 Grandval, le 5 septembre 2012

Secrétariat municipal



## Loveresse

### Communiqué du Conseil communal

**Constructions**
Les permis de construire suivants sont octroyés :
— M. et Mme Fischer Gilles, pour la mise sous toit de la terrasse existante, sur parcelle No 46, au lieu-dit Les Vies 25 (modification du permis de construire accordé le 20 octobre 2008 ;
— M. et Mme Niederhäuser François, pour la construction d'une extension au chalet existant sur parcelle No 134, au lieu-dit Champ du Moulin.

**Ramassage écologique du matériel à recycler**
L'entreprise Vox Dei prolongera jusqu'à fin 2012, sans aucune charge pour la commune, l'expérimentation du concept « Ruecycle.

**Taille des haies le long des routes**
Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la Loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al.3 et 83 LR (Loi sur les routes), RSB 732.1 (Recueil des lois bernoises) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR (Ordonnance sur les routes), RSB 732.111.1) prescrivent entre autre ce qui suit :
— Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.
— La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.
— Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépas-

ser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

Les riverains des routes communales sont priés de tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaire, si nécessaire ils entreprendront cette coupe plusieurs fois par année.

2732 Loveresse, le 28 août 2012

Conseil communal



## Malleray

### Avis de construction

Requérant et auteur du projet: La Trame SA p.a. M. Chiquet André, Jolimont 28, 2740 Moutier.
Propriétaire foncier: Monsieur Blatter André, Cernetours 48, 2743 Eschert.
Projet: isolation périphérique du bâtiment. Transformation du commerce niveau rez et du 1er et 2e niveau en duplex à Grand-Rue 1, sur parcelle No 1707, en zone mixte HA PC.
Genre de construction: façades crépis blanc cassé.
Protection des eaux: raccordement existant à la canalisation communale et à la STEP de Court.
Dépôt public, au secrétariat municipal, de la demande avec plans jusqu'au 4 octobre 2012.
Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'à cette date inclusivement.

2735 Malleray, le 30 août 2012

Conseil municipal



## Moutier

### Assemblée

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Sociét'halle, **le lundi 24 septembre 2012, à 19h30.**

ORDRE DU JOUR:

1. Appel.
2. Déclarations de groupes.
3. Procès-verbal No 321 du 25 juin 2012.
4. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la construction d'appartements adaptés, à Moutier – octroi d'un prêt et cautionnement de la Fondation « Clair-Logis » (à soumettre au corps électoral).
5. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la création d'un poste supplémentaire de 25 % à la bibliothèque municipale et régionale de Moutier.
6. Réponse du Conseil municipal relative à la motion urgente du Groupe Interface, du 26.04.2011, concernant la diminution des subsides du « Programme Bâtiments » de la Confédération appliquée au 1er avril 2011 (No 1353 – MO 545).
7. Réponse du Conseil municipal à la motion du groupe Interface, du 26.04.2011, pour l'établissement et l'adoption d'un plan d'action « Agenda 21 local » (AL21) en faveur du développement durable (No 1354 – MO 546).
8. Réponse du Conseil municipal à la motion du PDC, du 26.04.2011, demandant une participation communale aux frais d'analyse thermique de maisons familiales (N° 1357 – MO 549).
9. Réponse du Conseil municipal à la motion du PSA, du 27.03.2012, relative à la promotion de l'énergie photovoltaïque (No 1399 – MO 566).
10. Réponse du Conseil municipal à la motion du Groupe Interface, du 29.05.2012, demandant le baptême d'une rue ou d'une place « Henri-Guisan » (No 1401 – MO 567).
11. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du groupe Interface, du 26.03.2012, relative au projet de structuration du lit de la Birse (N° 1397 – IN 346).
12. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PSA, du 27.03.2012, relative aux travaux de structuration du lit de la Birse en Ville (N° 1400 – IN 347).
13. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PSA, du 29.05.2012, relative à la communalisation des infrastructures du F.C. Moutier (N° 1402 – IN 348).
14. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PSA, du 29.05.2012, relative au Service des repas à domicile (No 1403 – IN 349).
15. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation de l'UDC, du 29.05.2012, relative au Centre Culturel Alternatif « Le Pantographe » (No 1404 – IN 350).
16. Réponse du Conseil municipal à la question du RPJ, du 26.03.2012, concernant la politique énergétique à long terme de la Municipalité de Moutier (No 1398 – QU 360).
17. Développement interpellation du Rauraque, du 25.06.2012, concernant l'installation de panneaux commémoratifs pour les rues et places dédiées à une personnalité (No 1405 – IN 351).
18. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens.
19. Communications
20. Questions orales
21. Divers

### Affaires en suspens

**No 1396 (MO 565)**
Motion du PLR, du 26.03.2012, demandant le baptême d'une rue « André-Bechler ».

**No 1405 (IN 351)**
Interpellation du Rauraque, du 25.06.2012, concernant l'installation de panneaux commémoratifs pour les rues et places dédiées à une personnalité.

**No 1406 (MO 569)**
Motion du PSA, du 25.06.2012, relative à l'instauration d'un système de chèques d'établissement.

**Remarque**

— Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch avec le cheminement suivant: rubrique « Administration » > « Autorités » > « Conseil de Ville » > « Documentation des séances du Conseil de Ville » > cliquer sur « séance du 24 septembre 2012 »
— Le bureau du Conseil de Ville, dans sa séance du 2 juillet 2012, a examiné la recevabilité des interventions parlementaires déposées le 25 juin 2012. Selon les critères établis, il a:
  — déclaré irrecevable la question écrite de M. Pierre-Alain Droz, du 25.06.2012, relative au « Bulletin médical relatif à la santé de M. Maxime Zuber, Maire ». Cette question est donc rayée du rôle.
  — transformé en interpellation, avec l'accord de son auteur, la motion du Rauraque, du 25.06.2012, concernant l'installation de panneaux commémoratifs pour les rues et places dédiées à une personnalité.

2740 Moutier, le 3 septembre 2012/vs

Conseil de Ville

---

### Produire son énergie solaire

**Informez-vous sur les possibilités de subventions et les démarches à entreprendre.**
Un tour d'horizon complet sur le solaire thermique et le solaire photovoltaïque vous est proposé au cours de cette séance d'information destinée aux propriétaires ainsi qu'aux professionnels de la branche.
Ces technologies seront clairement expliquées et des représentants des Services Techniques compléteront ces renseignements en vous présentant les subventions qu'il est possible d'obtenir et en vous informant des démarches à entreprendre pour procéder à une installation chez vous.
Cette séance d'information aura lieu le mardi 2 octobre 2012 à 19 h à la Sociét'halle (Avenue de la Liberté 9) et sera suivie d'un apéritif.

2740 Moutier, le 4 septembre 2012

Services Techniques - Urbanisme

---

### Carte « AVANTAGES JEUNES » 2012/2013 Edition Jura et Jura bernois

Pour CHF 10.-, la carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes dans le Jura et le Jura bernois.

**Pour qui?**
La carte s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, tout statut confondu. Il n'y a pas de minimum d'âge. Les enfants peuvent en bénéficier mais les avantages concernent les enfants et non pas les parents (une carte par personne, un coupon par personne).

**Pour quelle durée?**
Valable du 1er septembre 2012 au 31 août 2013.

**Comment procéder?**
La carte est en vente dès le 1er septembre 2012.
Elle est disponible au guichet de la Chancellerie municipale (rue de l'Hôtel-de-Ville 1, rez-de-chaussée) durant les heures d'ouverture.

Ne pas oublier de prendre avec soi une photographie, une pièce d'identité et CHF 10.-!

2740 Moutier, le 3 septembre 2012

Municipalité de Moutier

**Délai pour vos avis: jeudi 17 h**

## Fête de la Vieille Ville 2012

**Infos pratiques du Service Sécurité**

*Circulation, restrictions*
Du jeudi 27 septembre 2012 à 18 h 30 au lundi 1er octobre à 20 h, les rues suivantes seront fermées à toute circulation :
— Rue Centrale (depuis le Pub de la Vieille Ville à la zone piétonne)
— Rue de l'Hôtel-de-Ville
— Rue de la Prévôté
— Passage du Centre

A noter que le marché du samedi matin est maintenu.

Afin de garantir une sécurité optimale, la fluidité du trafic et le bon déroulement de la manifestation, chacun est invité à suivre la signalisation appropriée mise en place. Les véhicules gênant à la circulation seront sanctionnés et placés en fourrière.

Le Service Sécurité souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous une agréable Fête de la Vieille Ville et remercie chacun de faire preuve de compréhension, de discipline et de fairplay.

2740 Moutier, le 4 septembre 2012

Service Sécurité Moutier

---

## Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours deux places d'

**apprenti(e) de commerce**

à l'administration communale, avec entrée en fonctions à mi-août 2013.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier bulletin scolaire, doivent être adressées, par écrit, à M. Christian VAQUIN, Chancelier, Hôtel-de-Ville 1, 2740 MOUTIER, jusqu'au 5 octobre 2012 au plus tard.

2740 Moutier, le 4 septembre 2012

Conseil municipal

---

## Avis de construction

Requérants : Saraiva Marquès De Jesus Maria de Fatima et Santos De Jesus Orlando, Fiole 9a, 2710 Tavannes.
Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.
Emplacement : parcelle No 3040, Ch. du Coteau.
Projet : construction d'une maison familiale avec terrasse et couvert à voitures. Enrochement à l'Ouest et au Nord de la parcelle.
Zone : PQ « Le Coteau ».
Dimensions et genre : selon plans déposés.
Chauffage : pompe à chaleur air/eau, panneaux solaires.
Protection des eaux : raccordement à la canalisation communale puis à la STEP.
Dérogation requise : art. 8 PQ.
Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 5 octobre 2012 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Av. de la Liberté 20). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2740 Moutier, le 5 septembre 2012

Services Techniques-Urbanisme

---

## Avis de construction

Requérante : Tobler Bernadette, Haute Montagne 11, 2740 Moutier.
Emplacement : parcelle No 844 Sous-Chaux 27.
Projet : isolation périphérique et toiture du bâtiment existant. Démolition du garage existant et reconstruction d'un nouveau garage. Construction d'un balcon avec véranda. Aménagement de 2 places de parc pour véhicules.
Zone : H2.
Dimensions et genre : selon plans déposés.
Protection des eaux : raccordement à la canalisation communale puis à la STEP.
Dérogation requise : art. 80 LR.
Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 5 octobre 2012 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Av. de la Liberté 20). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2740 Moutier, le 5 septembre 2012

Services Techniques-Urbanisme




## Votations du 23 septembre 2012

**Bureau de vote**

| | |
|---|---|
| Président : | M. Timée Gerber |
| Secrétaire : | Mme Sloane Lombard |
| Membres: | Mme Marika Sester Gerber |
| | M. Jean-Pierre Stebler |
| Suppléante : | Mme Francine Wahli |

2733 Pontenet, le 5 septembre 2012

Conseil communal




## Entrée en vigueur de la modification du tarif de l'eau

La modification de l'article 1 du tarif de l'eau, adopté le 6 juin 2012 par l'assemblée municipale, entre en vigueur le 1er août 2012. Il est possible de consulter le règlement au secrétariat municipal où chacun peut en acquérir un exemplaire contre paiement des frais de tirage.

2717 Rebévelier, le 5 septembre 2012

Conseil municipal




## Mise au concours

Suite au départ en retraite du titulaire, la Municipalité de Reconvilier met au concours pour son administration :
(Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé : il s'applique aux deux sexes)

**Un secrétaire municipal**
**(degré d'occupation : 90 - 100%)**

*Vos tâches :* pilotage de l'administration, ressources humaines, secrétariat du conseil municipal et de l'urbanisme, gestion des permis de construire, suppléant de l'administrateur des finances, gestion du réseau informatique, formation des apprentis.

*Exigences :*
— Formation commerciale.
— Personnalité affirmée apte à prendre des décisions.
— Bonnes connaissances en informatique.
— Etre au bénéfice des diplômes ou s'engager à suivre les cours de perfectionnement des associations professionnelles de cadres en administration publique.

*Nos prestations :* salaire selon règlement communal et échelle cantonale des traitements.

*Entrée en fonction :* de suite ou date à convenir.

*Cahier des charges :* disponible sur demande.

*Renseignement :* M. F. Torti, maire, 079 356 33 54. Mme M. Lüdi, Secrétaire ad interim, 032 483 20 45.

*Postulation :* les offres de services accompagnées des documents usuels seront adressées au Conseil municipal, Rue du Dr. Tièche 12, 2732 Reconvilier, avec la mention « Postulation » jusqu'au 25 septembre 2012.

2732 Reconvilier, le 28 août 2012

Recette municipale



## Saicourt

## Avis de construction

**Demande de permis de construire déposée après coup !**

*Dérogation à l'art. 24 LAT*

Requérants : Mme Fabienne Devaux, Ch. du Crêt 2, 2533 Evilard et M. Jean-Reynold Saunier, Lindenweg 27, 2503 Bienne.
Projet : Aménagement d'un accès individuel aux chalets de vacances sur parcelles No 742 et 854, au lieu-dit « Les Cernes No 70C et 70D », 2712 Le Fuet.
Dimensions : selon plans déposés.
Genre de construction : chaille et groise sur 55 m$^2$, épaisseur 10 cm.
Zone : protection du paysage.
Dérogation requise : art. 24 LAT.
Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2012 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2712 Le Fuet, le 5 septembre 2012

Secrétariat municipal



## Saules

### Avis de construction

Requérant : M.Weber Christophe, 2732 Saules
Emplacement : parcelle 18 Milieu du Village, Saules, zone centre ancien.
Projet : agrandissement abri à bois existant (permis 367).
Dimensions : 9 m x 2 m, hauteur 3 m.
Genre de construction : bois, couverture eternit comme abri existamt.
Evacuation des eaux du toit, récupération et drainage existant.
Dépôt public de la demande jusqu'au 5 septembre 2012 inclusivement au secrétariat communal de Saules. Les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

2732 Saules, le 29 août 2012

Secrétariat communal



## Souboz

### Carte « Avantages Jeunes »

Le Conseil communal a décidé d'offrir la carte « Avantages Jeunes » à ses habitants âgés de 10 ans à 25 ans. Cette carte donne accès à de nombreuses réductions pour des activités culturelles, de loisirs ou dans des commerces du Jura bernois et du Jura.

Pour toutes les autres personnes intéressées, âgées de moins de 30 ans, cette carte est en vente dès à présent au bureau communal au prix de CHF 10.- (se munir d'une photo-passeport et d'une pièce d'identité).

2748 Souboz, le 6 septembre 2012

Conseil communal



## Tavannes

### Modification du plan d'aménagement local de Tavannes : dépôt public

Suite à l'examen préalable de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire et conformément à l'article 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC), le conseil municipal de Tavannes dépose publiquement la modification du plan d'aménagement local, soit la création d'une zone mixte HA A2 spécifique pour le secteur des « Prés Bernard » avec une réglementation distincte et la correction du plan de la représentation de la zone de décharge de Ronde Sagne avec la création d'un nouvel article dans le règlement de construction, comprenant le plan de zones, le règlement de construction et le rapport explicatif.

Le dossier est déposé auprès de l'administration communale pendant 30 jours, du 5 septembre au 5 octobre 2012 inclus.

Les oppositions ou les réserves de droit écrites et motivées seront adressées au secrétariat communal de Tavannes pendant le délai de dépôt public.

2710 Tavannes, le 5 septembre 2012

Conseil municipal

---

### Centre de ramassage des déchets de Malvaux

Une collecte sélective pour l'élimination des produits chimiques, solvants et peinture est prévue au nouveau centre de tri des déchets de l'entreprise Moeschler à Malvaux le samedi 6 octobre de 8 h à 12 h.

2710 Tavannes, le 12 septembre 2012

Conseil municipal

---

### Avis de construction

Requérant : M. Fredy Allemann, Orange 1, 2710 Tavannes.
Projet : installation d'un nouveau chauffage à bois avec canal de fumée et utilisation d'un silo existant pour le stockage des copeaux de bois, bâtiment Orange 1 sis sur la parcelle No 2007 en zone agricole.
Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.
Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 octobre 2012 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

2710 Tavannes, le 12 septembre 2012

Le chef des travaux publics

---

### Avis de construction

Requérants : Mme et M. Gilda et Bruno Corso, rue des Fleurs 18, 2502 Bienne.
Auteur du projet : bureau d'architecture Alexandre Glück, rue H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes.
Projet : construction d'une maison familiale sur la parcelle No 2212 au chemin de la Rive en zone H2.
Dimensions : 14,50 m x 13,00 m, hauteur au chevron 6,40 m.
Genre de construction : béton armé, maçonnerie et bois ; façades avec crépi blanc cassé ; toiture à plusieurs pans recouverte de tuiles anthracites.
Protection des eaux : raccordement aux canalisations communales et à la step.
Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 octobre 2012 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

2710 Tavannes, le 12 septembre 2012

Le chef des travaux publics

## Divers

Syndicat d'amélioration foncière intégrale Court (SAFIC)

### Assemblée

La 15e assemblée des propriétaires aura lieu le **lundi 8 octobre 2012 à 20 heures, au centre communal de Cour**t.

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des propriétaires du 21 novembre 2011.
3. Comptes 2011:
   a) Présentation des comptes ;
   b) Rapport de l'organe de vérification des comptes ;
   c) Approbation des comptes et décharge au comité.
4. Rapports :
   a) du Président ;
   b) du Directeur technique ;
   c) du SAS, M. Kurt Ryf ;
   d) du Président de la commission d'estimation.
5. Divers.

2738 Court, le 12 septembre 2012

Comité du Syndicat d'amélioration foncière intégrale Court (SAFIC)



## Canton de Berne

### Elections complémentaires au Synode ecclésiastique du canton de Berne (Législature 2010-2014)

**Arrondissement ecclésiastique du Jura :**
Sont proposés à la députation au Synode ecclésiastique du canton de Berne :

Hoyer Marie-Louise, secrétaire de paroisse / musicienne, Bartolomäusweg 13c, 2504 Bienne

Nicolet Philippe, pasteur, Rue de la Reuchenette 22, 2603 Péry

Les conseils des paroisses du cercle électoral de l'Arrondissement jurassien ou au moins 50 personnes disposant du droit de vote en matière ecclésiastique dans le cercle électoral peuvent faire d'autres propositions de candidature à l'attention de la Préfecture, Administration cantonale, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, d'ici au vendredi 28 septembre 2012, 17 h au plus tard.

2722 Les Reussilles, le 3 septembre 2012

Arrondissement jurassien

**Prochaine parution: No 32 - 19 septembre 2012**

# MEMOIRES D'ICI

**Centre de recherche et de documentation du Jura bernois**

**www.m-ici.ch**

Mémoires d'Ici a pour mission la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du Jura bernois. Le centre de recherche et de documentation s'adresse à un très large public et propose une bibliothèque, de la documentation, des images et des sons, ainsi que des archives associatives et privées, en lien avec les multiples facettes de l'identité régionale.

## Vues de Saicourt



*Saicourt, vue d'ensemble, 1992*
*Photographe : Enrique Cuadros*



*Saicourt, vue d'ensemble, 1992*
*Photographe : Enrique Cuadros*



*Saicourt, vue d'ensemble, 1992*
*Photographe : Enrique Cuadros*



*Saicourt, scierie avec roue à aube, 1992*
*Photographe : Enrique Cuadros*

## DATES DE PARUTION POUR 2012

| Date de parution | | | No |
|---|---|---|---|
| Mercredi | 19 | septembre | 33 |
| Mercredi | 26 | septembre | 34 |
| Mercredi | 3 | octobre | 35 |
| Mercredi | 10 | octobre | 36 |
| Mercredi | 17 | octobre | 37 |
| Mercredi | 24 | octobre | 38 |
| Mercredi | 31 | octobre | 39 |

| Date de parution | | | No |
|---|---|---|---|
| Mercredi | 7 | novembre | 40 |
| Mercredi | 14 | novembre | 41 |
| Mercredi | 21 | novembre | 42 |
| Mercredi | 28 | novembre | 43 |
| Mercredi | 5 | décembre | 44 |
| Mercredi | 12 | décembre | 45 |
| Mercredi | 19 | décembre | 46 |
| Mercredi | 26 | décembre | Supprimé |

**Délai pour vos avis dans la**
**FEUILLE OFFICIELLE DU DISTRICT DE MOUTIER: JEUDI SOIR 17 H**

## *Où nous adresser vos publications?*

*E-mail:* *foadm@lasemaine.ch*
*Fax:* *032 491 60 85*
*Poste:* *FOADM*
*Case postale 255*
*2735 Bévilard*




**MUNICIPALITÉ DE MOUTIER**

**Horaire d'ouverture des guichets**

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | 8 h - 11 h | 14 h - 17 h |
| Mardi | 8 h - 11 h | 14 h - 17 h |
| Mercredi | 8 h - 11 h | 14 h - 17 h |
| Jeudi | 8 h - 11 h | 14 h - 18 h |
| Vendredi | 8 h - 11 h | 14 h - 16 h |

**Téléphones de la municipalité**

| | |
|---|---|
| Fax | 032 493 12 19 |
| Accueil | 032 494 11 11 |
| Impôts | 032 494 11 21 |
| Caisse municipale | 032 494 11 25 |
| Service Social | 032 494 11 34 |
| Agence AVS | 032 494 11 39 |
| Electricité/eau/ service de piquet | 032 494 12 22 |

**SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA PRÉVÔTÉ**

**Horaire**

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | 9 h - 11 h | 14 h - 16 h |
| Mardi | 9 h - 11 h | 14 h - 16 h |
| Mercredi | fermé | 14 h - 16 h |
| Jeudi | 9 h - 11 h | 14 h - 18 h |
| Vendredi | 9 h - 11 h | 14 h - 16 h |

**Service de renseignements juridiques**
Un lundi sur deux de 16 h à 19 h Fr. 30.-
sur rendez-vous.

Chancellerie municipale:
Tél. 032 494 11 11

**Cartes journalières** **Fr. 43.-**
Caisse municipale:
Tél. 032 494 11 25

Sourires, cadeaux, amitié:

## le 20e anniversaire du salon « R de Rien » à Malleray

fut couronné de succès malgré les caprices de la météo

Anne-Marie, Orianne et Oana remercient leur fidèle clientèle, les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette merveilleuse journée ainsi que le groupe A'line & Co et Jérôme Achermann.

R de Rien - Anne-Marie Feusier - Coiffure Dames et Messieurs
Grand-Rue 39 - 2735 Malleray - Tél. 032 492 32 79







**Nous vous invitons à venir visiter notre exposition de meubles de salle de bains 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30**

**Rue Centrale 67 - 2740 Moutier**
**Tél. 032 493 70 77**




Abonnement : 10 séances Fr. 120.- Tarif: Fr. 15.-/h

| | |
|---|---|
| **Lundi** | Halle de gym Cremines à 18 h 45<br>Salle communale Malleray à 20 h 30 |
| **Mardi** | Squash à Tavannes 20 h 30 |
| **Mercredi** | Squash à Tavannes 18 h 45 |
| **Jeudi** | Salle de l'ouest à Tramelan 17 h 50 (pour les enfants)<br>Salle de l'ouest à Tramelan à 18 h 45 |
| **Vendredi** | LegendClub Moutier 17 h 30 (pour les enfants)<br>LegendClub Moutier 18 h 45 |

Institutrice: Altagracia Perrin 076 532 50 97



■ Moutier

# La Paroisse de Moutier s'émerveille devant la richesse de ses 150 ans

**La Paroisse catholique romaine de Moutier célébrera officiellement, son 150e anniversaire ce samedi 15 septembre. Des festivités qui se présentent sous les meilleurs auspices.**

En effet, en 1862, le culte catholique a été réintroduit à Moutier. Dès lors, une église fut construite dans le quartier de la Verrerie.
Les paroissiens se faisant de plus en plus nombreux, il fallut très vite songer à construire une église plus grande pour y accueillir tout le monde. Depuis 1967, les catholiques de la ville de Moutier se félicitent d'avoir une des plus belles églises du pays, et reconnue bien loin à la ronde pour son architecture, ses vitraux, et ses sculptures.
Ainsi, pour commémorer la promulgation du décret relatif à la reconnaissance de la paroisse, une journée officielle couronnera cette année jubilaire.
Le samedi 15 septembre, dès 16 h, l'Eglise Notre-Dame de la Prévôté accueillera ses invités.
Chacun pourra contempler, lors de la visite guidée, les somptueux vitraux d'Alfred Manessier, ainsi que découvrir la captivante expo « l'Eglise catholique de Moutier du VIIe siècle à nos jours » déjà visitée par plus d'une centaine d'écoliers du Jura et du Jura Bernois.
A 17h30, la Messe anniversaire sera célébrée. Elle sera présidée par le vicaire épiscopal Jean-Jacques Theurillat, et animée par l'intervention des différentes autorités ecclésiastiques et civiles.
Marco Roth, président du conseil de Paroisse de l'église catholique, Mme Maria Gafner, présidente du Conseil de Paroisse réformée de Moutier, M. Maxime Zuber, maire de Moutier, M. Philippe Nicolet, pasteur, ainsi que M. Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat, en charge des affaires ecclésiastiques du canton de Berne, prendront la parole à l'occasion de cette cérémonie.



*La jeunesse catholique de Moutier, entourant l'abbé Gabriel Cuenin, vers 1923.*

Pour rendre la célébration aussi réjouissante que possible, 3 chorales se côtoieront et se partageront l'animation musicale. Graine d'Avenir, chœur d'enfants et la Ste Cécile de Moutier, chanteront ensemble pour le plus grand bonheur de tous ; le Groupe St-Augustin, chorale africaine, fera vibrer l'église sur des sons d'outres mer et le Chœur de la Collégiale nous enchantera par ses voix pétillantes de bonheur.
La participation des jeunes confirmands réjouira les invités et engendrera certainement de vives émotions.
Après la messe, les invités se dirigeront à la Sociét'Halle pour y déguster un copieux apéro dînatoire servi par les paroissiens (apéro sur inscription) et partager le verre de l'amitié.(c-oo)

***www.notredame.ch***

■ Perrefitte - Festival de la formation

## Virginie Heyer : « Un départ en douceur ! »

**Vendredi 14 septembre, de 17 h à 20 h, et samedi 15 septembre, de 10 h à 17 h, la commune de Perrefitte organise le Festival de la formation pour rassembler toutes les générations dans un esprit convivial. L'occasion d'animer le village de manière ludique et instructive.**

Patronné par la Commission suisse de l'UNESCO et le « Forum formation continue suisse », le Festival de la formation rassemble les personnes et les institutions, renforçant ainsi la cohésion de la société. Perrefitte sera la première commune du Jura bernois à organiser cette manifestation : « Pour cette grande première, nous avons mis sur pied un programme light, de manière à commencer en douceur. Dès l'année prochaine, on cherchera à proposer quelque chose de plus consistant », explique Virginie Heyer, mairesse de Perrefitte. « Le but de l'opération est de rassembler toutes les générations dans un esprit convivial. »

**Trois actions bien distinctes**

Sur la place de l'école primaire, chaque habitant est invité à participer à la rédaction d'un texte commun en écrivant à la craie une phrase en rapport avec le lieu.
Toutes les langues sont acceptées.
Devant le bâtiment communal, les habitants peuvent immortaliser un écrit, une photo, une coupure de presse, ou autre chose en rapport avec le village dans un grand livre qui sera publié sur le site internet de la commune et conservé à l'administration communale.
A l'entrée de l'école enfantine, les habitants sont conviés à un brainstorming au sujet de la probable fête des 700 ans + 20 ans de la commune de Perrefitte, en 2015. L'existence du village date de l'an 1295. Comme le 700e anniversaire n'a pas été fêté en 1995, marquer le coup en organisant un événement rassembleur en 2015 serait un très bon projet formateur pour le village. A noter que chaque participant recevra une petite attention.



*Pour animer son village, Virginie Heyer ne recule devant aucun sacrifice. (oo)*

**Le Programme**

Vendredi 14 septembre (17 h - 20 h) : actions précitées. Convivialité autour d'un café ou thé à partir de 19 h sur la place de l'école primaire.

Samedi 15 septembre (10 h - 17 h) : Actions précitées. Apéro offert par Virginie Heyer, maire, à 17 h sur la place de l'école primaire.
Chaque participant recevra une petite attention !

## Belprahon

**Sortie à vélo annulée**
Le Groupe Sportif Belprahon signale que la sortie à vélo prévue le dimanche 16 septembre est annulée.

## Crémines

**Tradition respectée**
La société de Tir Le Cornet organise son traditionnel tir au porc le samedi 22 septembre de 17 h à 19 h et le dimanche 23 septembre de 9h30 à 17h30 au stand de tir 300 m à Crémines. Possibilité de dîner sur place le dimanche. Réservations au 032 499 90 83.

## CAS Groupe Moutier

**Assemblée le 14 septembre à la cabane de Graitery**
La prochaine assemblée du CAS Groupe de Moutier se tiendra le vendredi 14 septembre à 19h30 à la cabane du Ski-Club, à Graitery.
Rendez-vous des marcheurs à 18 h sur la place du Marché. Les automobilistes se retrouveront à 19 h à la Cabane des Gorges pour un regroupement dans les voitures 4 x 4.
Le gardien du jour, Gérald Gygax, aura préparé le feu dans la rôtisserie pour les grillades. Chacun apporte son solide, le liquide étant sur place.

## Moutier

**Course de la paroisse réformée**
La petite course du «jeudi des aînés» de la paroisse réformée de Moutier aura lieu le jeudi 27 septembre. Les participants visiteront l'expo Digger à Tavannes (construction de machines de déminage humanitaire). Départ Place du Marché à 13h45.
Dernier délai pour s'inscrire: 19 septembre auprès de Marie-France Schnegg, tél. 032 493 25 02.

**Randonnée surprise des Amis de la Nature**
Les Amis de la Nature de Moutier vous attendent nombreux pour participer à une randonnée surprise, le dimanche 16 septembre. Prière de s'inscrire: tél. 032 492 51 08 ou 078 623 10 01.
Le samedi 22 septembre aura lieu une journée de travail au chalet, à Raimeux, suivie d'une assemblée, dès 16h30. Pour terminer cette journée en beauté, un délicieux souper sera préparé par l'équipe de cuisine.
Les membres désirant manger sur place peuvent s'inscrire au No 032 493 16 39. (c)

## Roches

**Assainissement de la station d'épuration**
Le Conseil-exécutif bernois a débloqué un crédit de Fr. 129'100.- destiné à subventionner l'assainissement complet de la STEP de Roches et l'agrandissement de certaines parties de l'installation. En service depuis 1984, la station sera ainsi en mesure d'améliorer son rendement d'épuration. Le coût total des travaux se monte à 423'000 francs.

## Tavannes

**Keutch Poutze au Royal**
Nettoyer le bureau de son patron est une corvée, mais pour Keutch c'est un vrai délire. Tout l'inspire et devient prétexte à s'amuser. L'aspirateur fou, enfin dompté, tient le rôle de vedette dans un show explosif. Alors qu'un affreux tyran incarné dans une patte à poussière finit avalé par la poubelle justicière. Autant dire que Keutch se tue au travail. Pourtant, elle doit user d'astuce pour prendre une petite pause car le boss peu commode peut surgir à tout moment: «Je ne vous paie pas pour rien faire!» qu'il dit toujours.
Comme elle n'osera jamais lui dire en face ses quatre vérités, ce sont ses outils de travail qui subissent ses répliques cinglantes et ses frustrations de «petite employée exploitée»
Dimanche 23 septembre 17 h, au Royal à Tavannes, Réservation: 032 481 26 27.

**20e anniversaire de la crèche municipale «Les 4 saisons»**
La crèche municipale «Les 4 saisons» de Tavannes fêtera son 20e anniversaire le 21 septembre à la salle communale et offrira un après-midi d'animation, de contes et de convivialité autour d'un verre à la population de Tavannes et environs.
Dès 17 h, les enfants et leurs parents pourront s'essayer à la peinture sur galets, au grimage ou autres ateliers. La bibliothèque régionale s'est jointe à l'organisation en faisant venir les conteuses de l'Echappée belle, accompagnées de deux musiciens et en présentant à la biblio une petite expo de dessins d'enfants et de livres de puériculture.
La crèche a ouvert ses portes le 2 mars 1992 pour un premier groupe de 19 enfants inscrits.
C'était la première crèche de la région. Le but était de répondre au besoin de nombreuses familles, de mieux concilier vie familiale et professionnelle tout en garantissant un encadrement sécurisant et de qualité aux enfants.
On constate une grande évolution en 20 ans: le nombre d'enfants inscrits a plus que doublé, la crèche offre 26 places d'accueil, réparties en trois groupes selon l'âge des enfants. Elle accueille en ce moment une cinquantaine d'enfants.
La vénérable maison de maître située à la Rue du Chalet a connu plusieurs transformations tout au long de ces 20 ans: l'aménagement progressif de 3 groupes d'enfants, l'installation des 2 toboggans sur les façades, l'agrandissement et la rénovation en 2009-2011. (c)

## Tramelan

**Une pièce de théâtre pour apprendre à se parler**
Comment parler à une personne en fin de vie? De nombreux témoignages démontrent que les personnes en fin de vie sont souvent évitées par les amis et la famille et peuvent se sentir très seules. Pourtant la communication et les échanges sont particulièrement importants à cette étape de la vie.
Le théâtre-forum «S'aider le passage» aborde ce problème en montrant différentes situations et en donnant au public l'occasion d'intervenir et de modifier le déroulement de la scène. Jouée par une troupe professionnelle franco-suisse, la représentation s'adresse aussi bien aux personnes malades, qu'à leurs proches et aux professionnels concernés par la prise en charge palliative des personnes atteintes de maladies incurables.

Dans les cantons de Berne et Jura, il y aura deux représentations dont l'entrée est libre. Pour prolonger les échanges, un apéritif sera servi à la fin du spectacle.

- 18 septembre 2012 à 20h au Centre paroissial l'Avenir, Rue de l'Avenir 41, 2800 Delémont
- 19 septembre 2012 à 20h au CIP, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan

«S'aider le passage» est une coproduction franco-suisse produite par la Compagnie d'Arcalande de Nantes en collaboration avec Sissy Lou de la compagnie suisse CARRE D'CHOC.
Le spectacle a été joué à plusieurs reprises en France et a obtenu un beau succès. Le public a été touché et a très bien réagi. Il y a eu de nombreuses interventions qui ont eu comme suites bien des réflexions au sein des équipes soignantes présentes. Il est organisé par les organisations pour les soins palliatifs des différents cantons romands.

## Vicques

**Corinne Touzet à l'honneur**
«Femme d'honneur» de TF+, l'actrice Corinne Touzet tiendra la vedette, avec Fred Nony, à la Salle communale de Vicques, samedi 22 septembre (20h30), dans la pièce «Soif», jouée à Paris de septembre à novembre, puis prolongée en Suisse Romande.
Cet homme et cette femme, longtemps inséparables, ne se sont pas vus depuis trois ans, et s'ils ne s'étaient pas croisés dans un restaurant quelques jours auparavant, qui sait combien de temps cela aurait duré?
Les retrouvailles, chez lui, reprennent peu à peu le cours joyeux de leur amitié; les conjoints respectifs n'étant pas là, les échanges sont vite au diapason de leur intimité.
Ils aiment le vin, la bonne chère, ils aiment partager leurs sensations, c'est un rite entre eux qui n'a pas terni. Alors ce soir, ils vont se laisser aller, au gré des parfums des vins ouverts avec largesse.
Est-ce la joie si grande de se retrouver, la fébrilité de ces retrouvailles sur le tard, ou simplement l'ouverture des âmes et l'appel aux sens que sait si bien procurer le vin?
Peu importe, ces deux-là vont avoir l'occasion de mesurer la profondeur des liens qui les unissent, ainsi que les limites, si fragiles et si floues de l'amitié entre un homme et une femme.
Samedi 22 septembre, 20h30, Salle Communale de Vicques. Points de vente: Banques Raiffeisen de Vicques, Courroux, Saignelégier et Moutier. Kiosques Coop de Porrentruy et Jura Centre à Bassecourt.
Réservations gratuites et vente: www.fournier-musiques.com ou 032 422 51 47
Organisation: JVO Spectacles 079 330 12 37

A louer à Moutier - Gare 4

**APPARTEMENT 4 PIÈCES AU 1ER ÉTAGE, RÉNOVÉ**

Cuisine agencée avec lave-vaisselle,
3 chambres à coucher, 1 salon, 1 salle de bain

Loyer mensuel: Fr. 735.-
+ ac charges Fr. 245.-

Libre de suite ou à convenir

**Renseignements et visites:**
**LocaGestion Sàrl**
**Rue Centrale 47 - 2740 Moutier**
**032 493 51 41**







A LOUER À MOUTIER

## Appartement de 3½ pces

Bel-Air. Rénové, parquet
et carrelage, balcon.
Loyer Fr. 800.- + ac.ch. Fr. 160.-.
Libre dès le 01.12.2012

**Tél. 032 751 14 61**

# SCHAUBLIN MACHINES SA

Nous sommes actifs dans le domaine de la machine-outil de grande précision et jouissons d'une renommée mondiale

Nous mettons en concours deux places d'

**Apprentissage**

- **1 employé(e) de commerce**
- **1 dessinateur(trice)-constructeur(trice)**

**pour août 2013**

Nous serions heureux de recevoir votre candidature, avec copies des derniers bulletins scolaires, à l'adresse suivante :

**SCHAUBLIN MACHINES SA**
Ressources Humaines — m.rota@smsa.ch
2735 Bévilard — Tél. 032 491 67 00




Chancellerie
Tél. 032 484 11 11

**MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Moutier met au concours deux places d'

**APPRENTI(E) DE COMMERCE**

à l'administration communale, avec entrée en fonctions à mi-août 2013.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier bulletin scolaire, doivent être adressées, par écrit, à M. Christian VAQUIN, Chancelier, Hôtel-de-Ville 1, 2740 MOUTIER, jusqu'au 5 octobre 2012 au plus tard.

Conseil municipal

divers

## Joyeux anniversaire Aldo

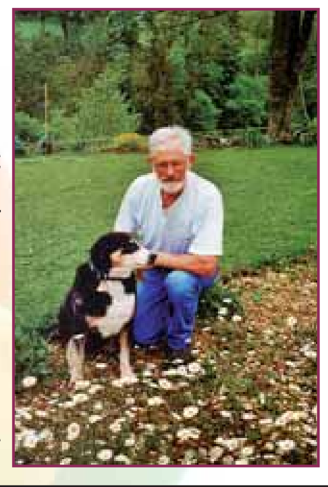
Il fête ses 70 ans

Pour partager un moment avec lui, vous êtes les bienvenus à l'apéro d'anniversaire de notre papa qui se déroulera le

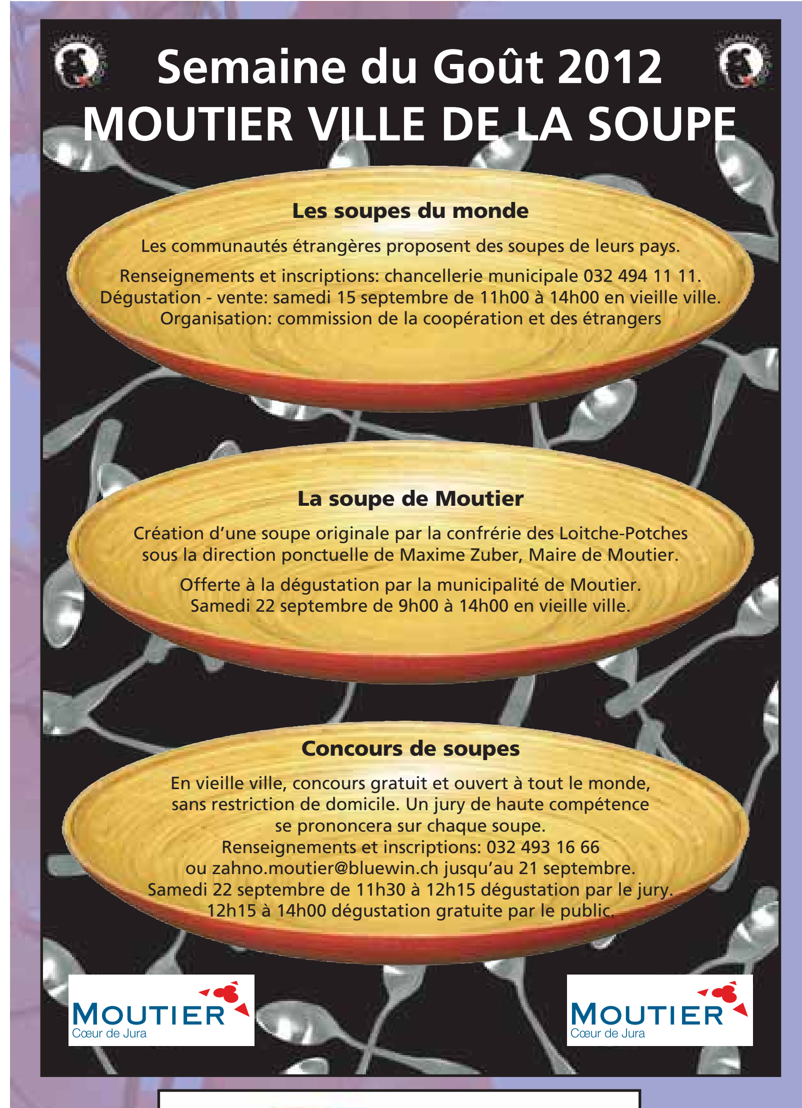
15 septembre de 13 h à 18 h

aux champs-derniers 72 à Grandval.

*Ses enfants*








# Régalez-vous, la soupe est prête !

**Moutier participera pour la cinquième fois à la Semaine du goût et proposera des soupes d'ici et d'ailleurs à sa chère population. Sur deux samedis et en Vieille Ville, les marmites seront à la fête.**

Tout commencera le 15 septembre avec les traditionnelles « soupes du monde », servies entre 11h et 14h. Le concept est assez simple : chaque communauté de Moutier propose une soupe de son pays pour la modique somme de cinq francs la portion. « Pour l'instant, sept communautés se sont annoncées, mais nous attendons encore des inscriptions. De plus, nous avons également invité le Magasin du Monde », explique Irma Hirschi, députée, conseillère municipale et présidente de la commission des étrangers et de la coopération de la ville de Moutier.
A l'heure actuelle, les papilles des gourmands peuvent se réjouir de goûter des spécialités portugaises, italiennes, libanaises, indiennes, thaïlandaises, belges et mexicaines. Il est bien sûr encore possible de s'inscrire auprès de la chancellerie municipale et, un détail important, il n'y a pas de restriction à la localité prévôtoise. « Les communautés des villages voisins sont les bienvenues, mais il ne faut pas, bien entendu, que la communauté en question soit déjà représentée », informe encore Irma Hirschi.


*Bertrand Zahno et Irma Hirschi ne manqueront pas de savourer les soupes proposées à Moutier dans le cadre de la Semaine du goût. (jeb)*



**Concours et dégustations**

Sept jours plus tard, c'est-à-dire le samedi 22 septembre, sera organisé le « concours de soupe ». Là encore, rien de plus facile : chacun, sans aucune restriction de domicile, amène sa soupe concoctée avec amour et tendresse à la maison et un jury de haute compétence se prononcera sur chaque art culinaire (entre 11 h 30 et 12 h 15).
Les dégustations pour le public, toujours nombreux, sont gratuites ce jour-là (entre 12 h 15 et 14 h). « Si certaines personnes ont un peu peur de se lancer seules, il est tout à fait possible de s'inscrire en groupes », explique Bertrand Zahno, l'instigateur de la manifestation et membre des Loitche-Potches, qui réserve une petite surprise au maire de Moutier. En effet, la confrérie créera une soupe originale sous la direction ponctuelle de Maxime Zuber. « Nous trouvions que cela serait une animation sympathique de voir une nouvelle fois le maire au fourneau et c'est aussi symbolique », affirme Bertrand Zahno.
Concernant la recette, elle a aussi sa petite histoire. « Nous avons trouvé dans un livre de cuisine le potage St-Germain, à base de pois secs. Nous avons donc décidé de le moderniser et de concocter cela avec des petits pois frais », continue le grand amateur de cuisine. Là encore, les inscriptions peuvent parvenir aux organisateurs jusqu'au vendredi 21 septembre auprès de Pierre Egger, au 032 493 16 66. (jeb)

## A louer

**Belprahon**, 2 beaux grands app. avec charmes rustiques à louer, 1 app. 3 ½ pces et 1 app. 4 ½ pces. Richement équipé, rénové, jardin, terrasse, place de parc, situation calme et ensoleillée au centre du village. Libre de suite, tél. 079 403 65 87

**Crémines**, app. 4 ½ pces, calme, tout confort, ensoleillé, balcon, cave, place de parc + jeux, libre dès le 01.10.12, tél. 079 418 91 26



**Eschert** (2 min. de Moutier), grand app. 5 ½ pces, cuis. agencée, cheminée, cave, grenier, accès jardin, pl. de parc, libre de suite, Fr. 1300.-, tél. 032 493 51 15 (heures des repas)

**Malleray**, centre, app. 2 ½ pces, balcon, cave, place de parc, de suite, 800.- c.c., tél. 079 415 39 54

**Moutier**, Rue du Midi 9, app. 3 ½ pces, rénové, balcon, jardin, cave et grenier, Fr. 770.- + a.c. Fr. 180.- possibilité garage Fr. 40.-, tél. 078 704 76 10

**Moutier**, Moulin 22, centre ville, place de parc fermé, Fr. 100.-, tél. 079 285 81 76



**Moutier**, Rue du Crêt 1, app. 2 ½ pces, rez, cuisine agencée, libre 1.10., Fr. 650.- c.c., tél. 079 250 44 84

**Moutier**, place de parc couverte pour mobile home, tél. 079 631 16 45

**Reconvilier**, app. 3 pces, cuisine hab., libre 01.11., Fr. 670.- c.c., tél. 032 481 29 48

**Reconvilier**, garage, Rue du Collège 6, Fr. 70.-, tél. 079 446 99 91

**Saicourt**, app. ou maisonnette avec jardin 2-4 pces, calme, tél. 076 335 17 77



**Sorvilier**, app. 3 ½ pces, cuisine ouverte sur salon, terrasse, situation calme, libre dès le 1.10.12, Fr. 675.-, c.c., tél. 079 729 68 95

**Tavannes**, app. 3 ½ pces, 2e étage, balcon, parquet, carrelage, calme, lumineux, rénové, cave, galetas, date à convenir, Fr. 900.- + a.c. 180.-, tél. 032 481 30 10

**Tavannes**, maison mitoyenne, belle situation, libre dès le 1.12.12, Fr. 1280.- + Fr. 220.- charges, tél. 079 250 39 04



## Cherche à louer

**App. ou maisonnette avec jardin** 2-4 pièces, région Tavannes, calme, tél. 076 335 17 77

## A vendre

**Armoire d'enfant**, 240 x 220 Fr. 300.-, armoire TV Fr. 100 et TV Fr. 50.-, tél. 032 492 27 78

## Divers

A vendre **chèque Free Dreams 3 nuits 2 personnes** valeur du départ Fr. 150.- cédé à Fr. 90.-, valable fin septembre, possibilité de prolonger, tél. 076 523 20 77

## Cherche emploi

Recherche **travail Moutier et environs**, étudie toutes propositions, tél. 079 697 41 43

Dame cherche **travail à domicile** (compétences dans le domaine du décolletage). Tél. 079 768 42 55

Etudiant en informatique (post CFC), recherche **petits boulots pour le week-end été les vacances** (secteur informatique). Etudie toutes propositions, tél. 079 576 06 41



## Animaux

A vendre **chatons Maine-Coon**, 5 mois, Fr. 600.- et 2 croisés Tricoline Fr. 100.-, très affectueux, tél. 032 493 57 84

A vendre **lapins gras**, élevés traditionnellement. Bouchoyés et mis sous vide, sur demande. Tél. 032 492 10 43



emploi



**2 PETITES ANNONCES POUR FR. 10.-*.**

## Ordre d'insertion/petites annonces

- ☐ Immobilier à louer
- ☐ Immobilier cherche à louer
- ☐ Cherche emploi
- ☐ A vendre (immobilier exclu)
- ☐ Auto/moto
- ☐ Animaux
- ☐ Vacances
- ☐ Divers

**Texte de l'annonce: 30 caractères par ligne**

En principe, les petites annonces sont automatiquement insérées 2x de suite.

**Numéro de carte de soutien:**

Nom: ..............

Prénom: ..............

Adresse: ..............

NPA/Lieu: .............. Tél.: ..............

Date: ..............

*Les petites annonces sont publiées lors de deux éditions consécutives contre le paiement de Fr. 10.- en espèces. Elles sont réservées aux personnes privées. Les annonces à caractère commercial sont refusées. Délai pour la remise des annonces: jeudi précédant la publication à midi.

**A envoyer à «La Semaine» - Aimé Charpilloz 21 - CH-2735 Bévilard avec règlement ou les déposer à nos bureaux de Bévilard.**

## Expositions

**Moutier - Galerie 41**
Visite sur rendez-vous au 032 493 51 89 ou 079 582 18 68.

**Grandval - Galerie de l'Etable**
Exposition de Rodolphe Gurtner. Sur rendez-vous au 032 499 98 40.

**Tramelan - CIP**
Exposition de peintures de Jean-Pierre Béguelin. Ouverture du lu au je de 8 h à 20 h, ve de 8 h à 17 h, sa et di de 15 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre 2012.

**Bellelay - Abbatiale**
Exposition d'été: Rudy Decelière. Ouvert du lu au ve de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sa et di de 10 h à 17 h. Jusqu'au 16 septembre 2012.

**Sornetan - Centre**
Sculptures de Kurt Schürer. Jusqu'au di 30 septembre 2012.

**Moutier - Galerie du Passage**
Exposition de Marie-Laure Gobat. Céramique contemporaine. Ouvert ma, je et ve de 14 h 30 - 17 h 30, me de 14 h 30 à 20 h, sa et di de 17 h à 19 h. Jusqu'au 7 octobre 2012.

**Moutier - Forum de l'Arc**
Carte blanche André Maître. Ouvert ve de 17 h à 21 h, sa de 14 h à 21 h, di de 10 h à 18 h. Jusqu'au 16 septembre 2012.

**Moutier - Musée jurassien des Arts**
Chemin faisant… à travers les collections du Centre de la gravure et de l'image imprimée, La Louvière (Belgique). Du 15 septembre au 11 novembre 2012. Ouvert: me de 16 h à 20 h, du je au di de 14 h à 18 h.

**Moutier - Eglise Notre-Dame**
Journée officielle de la Paroisse prévôtoise. Visite de vitraux et de l'exposition « L'Eglise catholique de Moutier, du 7e siècle à nos jours: 1300 ans d'histoire ».Sa 15 dès 16 h.

## Concerts/Spectacles

**Tavannes - Le Royal**
Baptême de l'Association Le Royal. Découvrir la nouvelle association autour d'un verre et visite des coulisses. Je 13 à 19 h.

Power Trio: combo de jazz à tendance funk. Sa 15 à 20 h 30.

**Moutier - Le Pantographe**
www.pantographe.ch
« Le Pianographe du Pantographe », ouvert tous les jeudis et vendredi de 17 h à 22 h.

Rendez-vous des Arts X: Ve 14 à 20 h 30: T-eliot, Sa 15 à 20 h 30: duo Simolka-Wohlhauser.

**Bellelay - Abbatiale**
Heure d'orgue, avec les finalistes du 4e concours Joseph Bossart. Env 1 h. Di 16 à 17 h.

## Divers

**Grandval - Visite**
Maison du « banneret » Wisard, musée vivant. Visites guidées, apéros, fêtes, leçons, etc., toute l'année sur demande au tél. 032 499 97 55.

Fête des tartes et vide-greniers. Sa 15 septembre 2012.

**Corcelles - Martinet**
Atelier de forge, taillanderie avec plus de 300 outils et maquette. Visites guidées avec démonstrations sur demande au 079 456 88 12 (durée: 1 h).

**Association Lire et Ecrire**
Lutte contre l'illettrisme et cours pour adultes rencontrant des difficultés face à l'écrit. Renseignements au tél. 079 612 44 41.

**Moutier - Place Ste-Catherine**
Cirque Helvetia. Ma 11 à 19 h et me 12 à 15 h et 19 h.

**Moutier - Ludothèque**
Soirée de jeux pour les personnes de 5 à 105 ans. Me 12 dès 20 h.

**Tramelan - CIP**
Produire son énergie solaire. Informez-vous sur les possibilités de subventions et les démarches à entreprendre. Je 13 de 18 h à 20 h.

**Sornetan - Centre**
Balade sur le sentier du bonheur. Je 13 de 19 h 30 à 21 h 30.

**Perrefitte - Ecole primaire et bâtiment communal**
Festival de la formation '12: voir plus loin que le bout de son nez. Ve 14 de 17 h à 20 h, sa 15 de 10 h à 17 h.

**Moutier - Vieille ville**
*Semaine du goût:*
Les soupes du monde; sa 15 septembre 2012.

**Moutier - Hôpital du Jura bernois**
*Semaine du goût:*
Les légumes oubliés; du lu 17 au ven 21 de 11 h 30 à 13 h 30.

## Cinéma

**Moutier**
**www.cinoche.ch**
**Tél. 032 493 73 73**
«La Clinique de l'amour ! », de Artus de Penguern, vf, dès 10 ans. Avec Artus de Penguern, Helena Noguerra. Me 12 à 20 h, lu 17 à 20 h.

« Almanya », de Yasemin Samdereli, vo st f/a, dès 10 ans. Avec Vedat Erincin, Fahri Ögün. Je 13 à 20 h, sa 15 à 17 h 30.

« Les Kaira », de Frank Gastambide, vf, dès 14 ans. Avec Frank Gastambide, Medi Sadoun. Ve 14 à 20 h 30, sa 15 à 20 h 30, di 16 à 16 h et 20 h.

**Bévilard-Malleray - Palace**
**Tél. 032 492 25 48**
« To Rome with love », de Woody Allen, vf, dès 10 ans. Avec Alec Baldwin, Roberto Benigni. Je 13 à 20 h.

« Total Recall-Mémoires programmées », de Len Wiseman, vf, dès 14 ans. Avec Colin Farell, Bryan Cranston. Ve 14 à 20 h 30, sa 15 à 20 h 30, di 16 à 20 h.

« Rebelle-3D », animation de Mark Andrews, vf, dès 7 ans. Sa 15 à 16 h, di 16 à 16 h.

**Tramelan - Cinématographe**
**Tél. 032 487 62 02**
« Sexy Dance 4-3D », de Scott Speer, vf, dès 7 ans. Avec Kathryn McCormick, Ryan Guzman. Me 12 à 17 h, ve 14 à 18 h, lu 17 à 17 h.

« Des hommes sans loi », de John Hillcoat, vf, dès 16 ans. Avec Shia LaBeouf, Tom Hardy. Me 12 à 20 h, ve 14 à 20 h 30, sa 15 à 21 h, di 16 à 17 h, ma 18 à 20 h..

« Cherchez Hortense », de Pascal Bonitzer, vf, dès 10 ans. Avec Jean-Pierre Bacri, Kristin Scott Thomas. Je 13 à 20 h, sa 15 à 18 h, di 16 à 20 h, lu 17 à 20 h.

**Tavannes - Le Royal**
**Tél. 032 481 20 41**
« Paris Manhattan », de Sophie Lellouche, vf, dès 7 ans. Avec Alice Taglioni, Patrick Bruel. Me 12 à 20 h, je 13 à 20 h.

« Hit & Run », de David Palmer et Dax Shepard, vf, dès 14 ans. Avec Beau Bridges, Tom Arnold. Ve 14 à 20 h. sa 15 à 21 h, di 16 à 17 h.

« Associés contre le crime », de Pascal Thomas, vf, dès 7 ans. Avec Catherine Frot, André Dussollier. Sa 15 à 17 h, di 16 à 20 h, ma 18 à 20 h.

**Les Breuleux - Cinéma Lux**
**Tél. 032 954 12 26**
« Expendables 2: Unité spéciale », de Simon West, vf. Avec Sylvester Stallone, Jason Stathman. Ve 14 à 20 h 30, sa 15 à 20 h 30, di 16 à 20 h.

## Informations

**SOS futures mamans**
Rue Centrale, 2740 Moutier. Ouvert les 1er et 3e lundis du mois de 14 h à 16 h 30.

**Service de Renseignements Juridiques (SRJ)**
Chancellerie municipale,
Moutier, tél. 032 494 11 11
Commune de Tavannes,
tél. 032 482 60 40.
Secrétariat communal,
Courtelary, tél. 032 944 16 01.

## Pharmacies

**Service de garde:**
**Moutier**
Du 12 au 14 septembre:
Pharmacie de la Gare
(032 493 32 02)

Du 15 au 18 septembre:
Centre Migros (032 493 28 80)

Dimanche et jours fériés: 10 h à 12 et 18 h 30 à 19 h.

**Tramelan**
Du 12 au 14 septembre
jusqu'à 18 h 30:
Pharmacie Schneeberger
(032 487 42 48)

Du 14 dès 18 h 30
au 18 septembre:
Pharmacie Amavita
(058 851 30 29)

Dimanches et jours fériés:
11 h à 12 h et 19 h 15 à 19 h 30.

## Médecins de garde

Moutier: tél. 0900 931 111
(Fr. 1.90 min.)

Jura et Jura bernois:
(médecins dentistes) 24 h sur 24:
tél. 032 466 34 34.

Service fin de semaine:
sa 8 h - lu 8 h par les médecins de la vallée de Tavannes et Tramelan: 032 493 55 55.

## Ambulance

Moutier:
tél. 144 ou 032 493 40 40 ou
tél. 144 ou 032 481 41 44



# Evelyne Rais très sereine


Evelyne Rais : une enseignante qui sait se faire respecter. (oo)

**Enseignante au Syndicat du Grand Val et conseillère communale à Belprahon (305 habitants), Evelyne Rais s'implique également sans retenue pour la vie associative de son village. Son ouverture d'esprit et son sens du compromis lui permettent d'aborder les choses de la vie avec distance, clairvoyance et sérénité.**

Née le 2 mai 1956 et originaire de Courrendlin, Evelyne Rais-Luraschi a grandi à Delémont. Nommée à un poste d'enseignante à Belprahon, en 1979, elle a cessé son activité professionnelle de 1984 à 1994 pour se consacrer à sa famille. Aujourd'hui, elle est employée par le Syndicat du Grand Val et exerce son métier dans les écoles de Belprahon (1re et 2e), Corcelles (4e) et Grandval (7e, 8e, 9e). « J'ai la réputation d'être une institutrice assez stricte, mais je suis à l'écoute des élèves et j'essaie toujours de trouver un terrain d'entente », explique-t-elle. « Par rapport à certaines collègues qui enseignent en ville, je me sens privilégiée. Ce n'est évidemment pas facile tous les jours, mais le contexte auquel je suis confrontée est gérable grâce notamment à la compréhension et la tolérance des parents. »

**Solidarité villageoise**

Conseillère communale en charge des aînés, des eaux propres, de Celtor et de l'inhumation, Evelyne Rais ignore encore si elle briguera un nouveau mandat en novembre prochain : « Mon hésitation n'est surtout pas liée à l'ambiance, qui est excellente, mais plutôt à mon emploi du temps très chargé. En fait, je ne m'attendais pas à être grand-mère aussi rapidement. »

Si son estime pour les gens du village de Belprahon est énorme, c'est aussi parce que sa famille a reçu un soutien inconditionnel après l'accident mortel de son fils : « J'ai appris à connaître les gens dans ces moments de douleur. L'élan de solidarité qu'ils ont manifesté à notre égard était tout simplement touchant. »

Evelyne Rais n'est pas seulement active dans la vie associative de son village. En effet, elle est membre de la Société Fémina Gym de Vicques et du Groupe Jura Gym, qui défend les couleurs de la Suisse à la Gymnaestrada, tous les quatre ans.

**Le dynamisme du Club sportif**

A Belprahon, le village est très soudé grâce notamment aux nombreuses activités déployées par le Club sportif, qui possède 5 sections (pétanque, volley, gym, foot, marche). Enfant du village, le maire Michel Leuenberger, est par ailleurs co-fondateur du Club sportif.

Organisé en décembre, le téléthon obtient un succès populaire important lors de chaque édition.

Intervenue il y a quelques années, la fermeture du restaurant La Croix Fédérale a constitué un sérieux appauvrissement pour le village, ce lieu mythique étant non seulement rassembleur pour sa convivialité mais également pour ses spécialités culinaires. La poste a disparu du village et se situe désormais sur la commune d'Eschert.

Economiquement parlant, Belprahon fait principalement parler de lui par le garage Olivier Burri et le bureau d'architecture Villatype, spécialisé dans la construction de villas clés en main.

« Belprahon offre une excellente qualité de vie à ses habitants par sa tranquillité, sa nature généreuse et son cadre idyllique. D'autre part, notre village dispose des infrastructures nécessaires pour accueillir des familles »,termine Evelyne Rais, qui ne quitterait son village pour rien au monde. Belprahon pour un jour, Belprahon pour toujours…

*Olivier Odiet*